



REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 17 novembre 2022

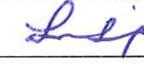
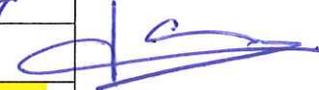
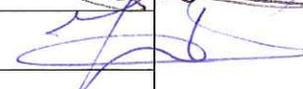
L'an deux mille vingt-deux, le 17 novembre à vingt heures s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à CLAIS sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.

Nombre de Membres :

En exercice : 33

Présents : 27

6 absents : M. Paillard J-F, M. Lefebvre L, Mme Beuvain I, Mme Wattelier N, Mme Desbureau R, M. Boinet O.

BAILLEUL NEUVILLE	Mme CARNET CELINE	
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN MARYSE	
BURES EN BRAY	M. LÉVÊQUE JACKY	
BURES EN BRAY	M. PAILLARD JEAN FRANÇOIS absent excusé	
CLAIS	M. LEBORGNE VINCENT	
CLAIS	Mme CAMENISCH SABINE	
CROIXDALLE	M. MARTEL JEAN-PAUL	
CROIXDALLE	M. LEFEBVRE LUC absent excusé	
FREAUVILLE	M. MARTEL CHRISTIAN	
FRESNOY FOLNY	M. DEBURE GILBERT	
FRESNOY FOLNY	M. CARPENTIER LAURENT	
FRESNOY FOLNY	Mme CAPLET CORINNE	
FRESNOY FOLNY	Mme BEUVAIN ISABELLE absente excusée	

GRANDCOURT	M. DECHEZELLES ARNAUD
GRANDCOURT	M. ROBIN EMMANUEL
LONDINIÈRES	Mme BILOQUET ARMELLE
LONDINIÈRES	M. DUMOUCHEL JEAN-MARIE
LONDINIÈRES	Mme MARTEL RÉGINE
LONDINIÈRES	M. HURARD FRANÇOIS
LONDINIÈRES	Mme DEPOIX MARIE-CLAUDE
LONDINIÈRES	M. ANGER SEBASTIEN
LONDINIÈRES	Mme WATTELIER NATHALIE absente excusée
OSMOY SAINT VALERY	Mme BOURGEOIS MARIE JOSE
OSMOY SAINT VALERY	M. LECLERC DAVID
PREUSEVILLE	M. VASSARD HERVÉ
PUISENVAL	Mme LEDUE SABINE
SAINT AGATHE ALIERMONT	M. PEPIN MARTIAL
SAINT AGATHE ALIERMONT	M. MOREL JEAN MARC
SAINT PIERRE DES JONQUIERES	Mme BILLER BÉNÉDICTE
SMERMESNIL	M. GRANDSIRE BRUNO
SMERMESNIL	Mme DESBUREAU RÉGINE absente excusée
WANCHY CAPVAL	M. BOINET OLIVIER absent excusé
WANCHY CAPVAL	M. TAFFIN GUY

1. SIGNATURE DU DERNIER PV

Le dernier PV est approuvé à l'unanimité.

2. SERAPID

Le découpage des locaux de Serapid a été abordé (revente de terrain, location...). La commission économique va se réunir pour établir plus précisément ce découpage.

Délibération 2022-068

Une décision modificative a été prise concernant l'emprunt pour l'achat des locaux de Serapid.

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2138 (21) : Autres constructions	545 000,00	1641 (16) : Emprunts en euros	545 000,00
	545 000,00		545 000,00

Délibération 2022-069

Une décision modificative a été prise concernant le remboursement des intérêts.

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
615221 (011) : Bâtiments publics	-4 196,50		
6615 (66) : Intérêts des comptes courants&d	4 196,50		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Délibération 2022-070

Une décision modificative a été prise concernant le remboursement de l'emprunt.

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
1641 (16) : Emprunts en euros	17 545,93	021 (021) : Virement de la section de fonct	17 545,93
	17 545,93		17 545,93

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	17 545,93		
615221 (011) : Bâtiments publics	-17 545,93		
	0,00		

Délibération 2022-071

Un recours a un emprunt a été effectué en cours d'année en vue de l'achat des locaux de l'entreprise Serapid.

3. DÉLIBÉRATION ET CONTRAT DE TRAVAIL

Délibération 2022-067

Une création d'emploi va être effectuée pour une durée hebdomadaire de 15/35^{ème}. L'emploi sera en CDD de 6 ans qui sera suivi d'un CDI.

Délibération 2022-078

Si un besoin d'aide dans les communes se fait ressentir, il est possible de faire une demande pour avoir l'assistance de Nelson, les heures effectuées seront facturées par la Communauté de Communes.

4. DÉLIBÉRATION SOFAXI

Délibération 2022-074

Compte tenu des éléments exposés, le Conseil, après en avoir délibéré :

Décide

- D'accepter la proposition suivante :

Assureur : CNP ASSURANCES / SOFAXIS

Durée du contrat : 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2023

Régime du contrat : capitalisation

Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

Agents affiliés à la CNRACL : (au choix, indiquer la franchise retenue)

- | | |
|---|--------|
| <input type="checkbox"/> Tous les risques avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire : | 6.99 % |
| <input type="checkbox"/> Tous les risques avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire et prise en charge limitée à 80 % : | 6.31 % |
| <input type="checkbox"/> Tous les risques avec une franchise de 30 jours par arrêt en maladie ordinaire : | 6.07 % |
| <input type="checkbox"/> Tous les risques avec une franchise de 30 jours par arrêt en maladie ordinaire et prise en charge limitée à 80 % : | 5.49 % |

Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et des agents contractuels de droit public :

- | | |
|--|--------|
| Tous les risques avec une franchise de 10 jours en maladie ordinaire : | 1.10 % |
|--|--------|

Les services du Centre de Gestion assurant la gestion complète du contrat d'assurances en lieu et place de l'assureur, des frais de gestion seront dus au Centre de Gestion par chaque collectivité assurée. Ces frais s'élèvent à 0.15 % de la masse salariale assurée par la collectivité.

5. DÉLIBÉRATIONS

Délibération 2022-072

Le contrat d'abonnement Cosoluce a été renouvelé pour un montant de 1 254 € pour la période du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2025.

Délibération 2022-073

Une Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) a été prise pour la préparation et la mise en place d'un marché de tri et valorisation des déchets de recyclage. La société BG Consult effectuera cette AMO pour un montant de 2 730 € TTC.

Délibération 2022-075

L'avenant établi par Valorplast a été approuvé.

Délibération 2022-076

L'avenant 1 de Corepile au contrat de collaboration pour la reprise des piles et accumulateurs portables usagers et le soutien à la communication a été approuvé.

Délibération 2022-077

Une convention DEEE et lampes a été mise en place.

Délibération 2022-078

Création d'un emploi permanent de catégorie B à raison de 35h00 hebdomadaire. Le recrutement se fera pour un poste d'agent contractuel ou de fonctionnaire pour des missions administratives.

6. QUESTIONS DIVERSES

Il a été abordé la question de vendre les locaux des ambulances Londinièraises (rue du Général de Gaulle).

L'aide pour l'intervention du conservatoire de musique est a étudié et sera délibéré à la prochaine réunion.

Mobilité verte : un projet de ligne de covoiturage est en étude, si un minimum de 60 trajets seront effectués.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H51

De ce qui a été dit, il a été dressé le présent procès-verbal